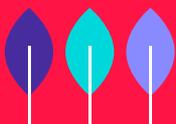
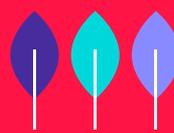
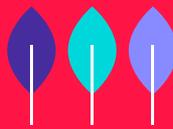
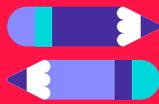




Baromètre de l'ANDEV

2025





Baromètre de l'ANDEV

La rentrée scolaire est toujours l'occasion de mettre en lumière le travail des professionnel·les de l'éducation. Cependant la compréhension par le grand public que l'éducation en France est organisée autour d'un travail commun entre collectivités territoriales et l'Education nationale reste limitée. Le baromètre de l'ANDEV est une initiative modeste pour donner à voir cette alliance éducative et revoir quelques certitudes ou fausses idées.



Focus méthodologique : comment a été conçu le baromètre de l'ANDEV ?

1

Un questionnaire d'une trentaine de questions, envoyé aux 670 adhérent·es de l'ANDEV.

3

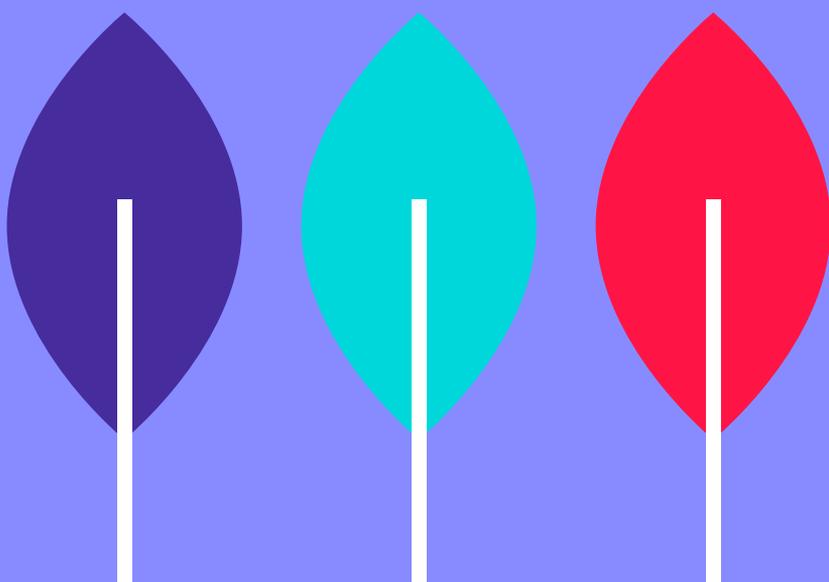
Un baromètre porté par les cadres éducatifs des communes ; il est anonyme afin de ne pas engager la responsabilité des collectivités lorsque leurs cadres répondent.

2

Les 232 réponses recueillies proviennent de 232 communes différentes reflétant la diversité des territoires : des très petites communes (moins de 5 000 habitant·es), aux petites, moyennes et grandes villes françaises.

4

L'ensemble des répondant·es représente 848 205 enfants d'âge primaire (15% des effectifs totaux des enfants des écoles primaires publiques en 2024).



Synthèse du baromètre

Le baromètre de l'ANDEV a été conçu pour venir casser quelques idées reçues et faire ressortir quelques chiffres clés qu'on ne trouve pas ailleurs.

1^{ère} idée reçue

« Venir chercher son enfant à 16h30, ce n'est pas réaliste »



dans 61% des communes, moins de 40% des enfants fréquentent les temps périscolaires du soir.

↳ **Autrement dit la majorité des enfants finissent leur journée à l'école à 16h30.**

2^{ème} idée reçue

« Une mairie peut refuser d'accueillir un enfant en situation de handicap en périscolaire puisque c'est une compétence facultative »



des communes recrutent des animateurs-trices en sur nombre par rapport au taux d'encadrement afin de faciliter l'inclusion de ces enfants (100% des villes de + de 100 000 habitants).

3^{ème} idée reçue

« La cantine c'est pas bon et ça coûte trop cher »



Dans la majorité des communes (56%) plus de 80% des enfants restent à la cantine le midi. Ce qui indique deux choses : le repas de midi au restaurant scolaire est central pour les enfants en France ; la plupart des enfants restent toute la journée à l'école.

22%



des enfants mangent majoritairement des produits bio (+ de 50%) le midi,

91%



des communes font varier les tarifs de la pause méridienne en fonction du revenu des familles,

32%



vont plus loin avec des repas à moins d'1€ pour les plus pauvres ; dans ces 32%, 8% appliquent une gratuité pour les plus pauvres.



Dans les écoles publiques, la plupart des familles payent le temps de midi en fonction de leur revenu ; la gratuité est déjà une réalité dans certains territoires.. mais minoritaires.

Synthèse du baromètre

Le baromètre de l'ANDEV a été conçu pour venir casser quelques idées reçues et faire ressortir quelques chiffres clés qu'on ne trouve pas ailleurs.

4^{ème} idée reçue

« **Les enfants et les jeunes n'ont pas leur mot à dire dans la gestion des politiques locales** »

80%

des communes ont mis en place un dispositif de participation des enfants et jeunes à la vie politique de la commune

↳ **dont 65% un conseil municipal des enfants ou des jeunes.**

5^{ème} idée reçue

« **les enfants sont très exposés aux écrans à la maison** »

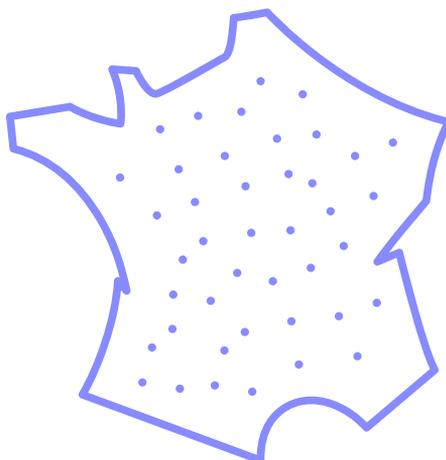


En fait ils le sont aussi à l'école...le baromètre de l'ANDEV nous montre (là aussi le chiffre n'existait pas jusqu'à présent) qu'aujourd'hui,

↳ **dans la grande majorité des communes (77%), quasiment toutes les classes élémentaires (CP-CM2) sont équipées de matériel numérique.**

6^{ème} idée reçue

« **le périscolaire c'est de la garderie** »



100%

Aujourd'hui les temps périscolaires sont des temps éducatifs assis sur des projets structurés : 100% des communes ont une politique éducative basée sur un ou plusieurs documents de fond.

↳ **Dans ¾ des communes, la politique éducative inclut au moins la citoyenneté, le handicap, le développement durable, la culture et le sport.**

Les 3 enjeux

prioritaires

pour les politiques éducatives locales

1

L'inclusion,
le handicap

2

La transition
écologique
des bâtiments

3

La santé mentale
et le bien-être
des enfants



Le portrait-robot d'une école primaire en 2025

Ce baromètre permet, en identifiant des résultats particulièrement marqués sur certaines questions, d'identifier les principales caractéristiques du fonctionnement d'une école primaire aujourd'hui en France.



Une école ouverte sur des amplitudes horaires importantes...

- ↳ Amplitude importante sur une journée, en majorité de 7h30 à 18h30 mais dans 20% des cas de 7h à 19h.
- ↳ dans l'année, également sur les mercredis et les vacances pour les accueils de loisirs (91% des communes ont un accueil de loisirs vacances).



... mais occupée dans les faits surtout entre 8h30 et 16h30

- ↳ La majorité des enfants reste manger le midi, voire quasiment tous dans un grand nombre de communes (dans 56% des communes plus de 80% des enfants mangent le midi à la cantine).
- ↳ La majorité des enfants rentrent chez eux après l'école à 16h30.



Une école dans laquelle travaillent beaucoup de professionnel-es de l'éducation, en dehors des enseignant-es

- ↳ ATSEM, animateurs-trices sont devenu-es des personnels très nombreux dans les écoles ; plus récemment les accompagnant-es d'enfants en situation de handicap sont présents en temps scolaire et périscolaire dans la plupart des communes.

Des classes quasiment toutes équipées numériquement

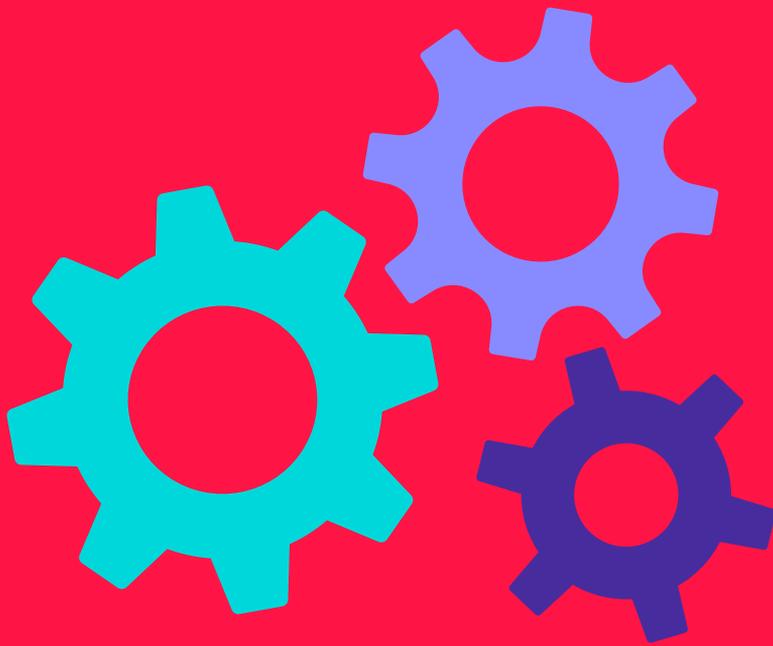


- ↳ en élémentaire (CP-CM2)... mais beaucoup moins en maternelle



Des repas de plus en plus bio servis le midi.. mais pas encore en majorité

- ↳ (22% des communes dépassent les 50% de bio, 3% dépassent les 80%).



Pour aller plus loin : une proposition d'analyse approfondie du baromètre

Les collectivités locales, un acteur des politiques éducatives bien au-delà de leurs compétences obligatoires

Les communes (ou les intercommunalités qui gèrent les écoles) ont depuis longtemps endossé des responsabilités allant bien au-delà des compétences obligatoires qui leur incombent sur l'entretien et la maintenance des bâtiments des écoles primaires.

Le baromètre de l'ANDEV vient rappeler quelques faits :

↳ **Service public « facultatif » (les communes ne sont pas obligées d'en mettre en place) l'accueil périscolaire matin, midi et soir est devenu un service public essentiel avec des moyens importants mobilisés par les communes :**

Moyens humains :

- Alors que la loi impose un-e agent-e territorial-e spécialisé-e des écoles maternelles (ATSEM) par école, la norme est plutôt devenue un-e ATSEM par classe (80% des cas). Globalement il est devenu rare que les enseignant.es de maternelle soient seul.es en classe avec les enfants, ce qui n'était pas du tout la norme il y a quelques années.

- Les équipes périscolaires : la moitié des communes (47%) se sont alignées sur le taux d'encadrement le plus souple permis par la réglementation (1 animateur-riche pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 18 enfants de plus de 6 ans) ; mais l'autre moitié applique des taux d'encadrements plus exigeants que la réglementation (19% des communes sont même à 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 12 enfants de + de 6 ans).

Là aussi, ces métiers étaient historiquement rares dans les écoles (avant les années 2000) : la pause de midi était surveillée par les enseignant.es, qui assuraient aussi des études surveillées après la classe.

Sur des amplitudes horaires importantes : le baromètre permet d'établir que la majorité des communes propose un accueil périscolaire de 7h30 à 18h30 (58%) ; mais là aussi un cinquième organise des accueils sur des horaires élargis de 7h à 19h, voire jusque 19h30.

NB : ces données n'avaient jamais été objectivées avant notre baromètre, il n'existe pas d'étude nationale sur les horaires périscolaires et sur la fréquentation des accueils.

↳ **Il en est de même pour les accueils de loisirs vacances (centres aérés) : 91% des communes gèrent seules ou avec un partenaire (une association la plupart du temps) des accueils vacances qui sont devenus un service public essentiel pour les familles.**

Cet indicateur est l'occasion d'insister sur l'importance des associations d'éducation populaire dans les politiques éducatives. Une étude récente de l'INJEP nous apprend ou rappelle que les deux tiers (61%) des colonies de vacances sont organisées par des associations et un tiers par les communes (35%)... les organismes privés, qui sont souvent mis en avant (colos bilingues etc...) sont extrêmement minoritaires..

 [Lien : injep.fr/publication](http://injep.fr/publication)

Le baromètre de l'ANDEV permet également de mieux comprendre ce que sont aujourd'hui les politiques éducatives en France alors que, souvent, le débat se focalise autour du temps scolaire

↳ **L'éducation** est aujourd'hui une politique qui s'appuie, dans toutes les communes qui ont répondu au baromètre, sur au moins un document cadre comportant des axes éducatifs (projet éducatif local, projet éducatif de territoire etc...) ; un quart des communes ont plusieurs conventions cadres et s'appuient également sur plusieurs dispositifs nationaux (cité éducative, dispositif de réussite éducative, convention territoriale globale).

↳ **La petite enfance** (0-3 ans) est un pan très répandu, bien que méconnu, des politiques éducatives : 82% des communes gère directement (77%) ou indirectement (5%) une ou des crèches. Le Baromètre de l'ANDEV montre ici que la mise en place en janvier 2025 du Service public de la petite enfance

est plutôt la reconnaissance d'un contexte pré existant qu'une véritable révolution.

↳ **La culture et le sport** sont centraux : dans la très grande majorité des territoires, des dispositifs pour l'accès au sport et à la culture sont déployés (84% dans les deux cas) : c'est là aussi devenu la norme dans les politiques locales.

Dans une enquête récente de l'Association des Maires de France sur les enjeux des élections municipales, les sondés indiquent que le sport et la culture peuvent être objet principal de baisses budgétaires, mais pas du tout l'éducation. Il nous semble que c'est là une méconnaissance de ce que sont les politiques éducatives : une politique éducative sans la culture et le sport serait très fortement appauvrie (ce sont des politiques publiques qui fonctionnent ensemble).

 [Lien vers l'enquête AMF CEVIPOF de juin 2025](#)



Guide des idées reçues sur l'éducation du point de vue des communes et inter- communalités

Le baromètre de l'ANDEV a été conçu pour venir casser quelques idées reçues : c'est la modeste contribution des fonctionnaires territoriaux à la lutte contre la désinformation, combat d'actualité.

1^{ère} idée reçue



« Venir chercher son enfant à 16h30, ce n'est pas réaliste »

LES FAITS : dans 61% des communes, moins de 40% des enfants scolarisés fréquentent le périscolaire le soir. Dans seulement 6% des communes, plus de 80% des enfants restent. Plus surprenant encore, plus la ville est grande, plus la part de très forte fréquentation baisse.

Contre une idée souvent répandue, l'immense majorité des enfants, y compris dans les grandes villes, finissent l'école et sont récupérés par leurs parents ou un adulte référent ou rentrent seuls à 16h30, voire vers 15h45 dans les villes à 4,5 jours.

Il faut mettre en perspective ces données avec les débats en cours au sein de la Convention citoyenne sur les droits de l'enfant à deux niveaux :

- ↳ Les enfants français sont déjà ceux qui ont le temps scolaire le plus lourd dans tous les pays développés : la France est le seul pays de l'OCDE à avoir une semaine scolaire de 4 jours et nous avons moins de jours de classe dans l'année.
- ↳ Le service public scolaire et périscolaire est structurant dans notre société car il fixe les rythmes de vie et de travail des parents et donc des familles au sens large : lorsque l'école finit à 16h30, la majorité des parents se fixe cette heure comme fin de leur journée de travail ; lorsque la commune propose un accueil jusque 18h30, 19h ou 19h30, elle soutient aussi les parents dans le besoin de garde de leur enfant.

2^{ème} idée reçue



« Une mairie peut refuser d'accueillir un enfant en situation de handicap en périscolaire puisque c'est une compétence facultative »

LES FAITS : Non seulement c'est faux juridiquement, mais dans la réalité les communes s'engagent fortement pour inclure les enfants en situation de handicap.

Dans les faits, 72% des communes recrutent des animateurs-trices en sur nombre par rapport au taux d'encadrement afin de faciliter l'inclusion de ces enfants (100% des villes de + de 100 000 habitants).

Le débat national se focalise souvent autour de l'insuffisance (réelle) des moyens pour aller au bout de l'inclusion de ces enfants. Il passe de fait sous silence une réalité : les enfants en situation de handicap sont aujourd'hui beaucoup plus présents dans les écoles et dans les accueils de loisirs.

↳ Ce résultat du baromètre traduit une bascule majeure pour la société française : les générations actuelles d'enfants sont les premières à vivre au quotidien, à l'école, ensemble entre enfants en situation de handicap ou non. Il s'agit sans doute d'un vecteur très puissant à long terme pour changer le regard que ces enfants porteront sur les adultes en situation de handicap dans leur milieu professionnel et autour d'eux.

3^{ème} idée reçue



« La cantine c'est pas bon et ça coûte trop cher »

« la cantine c'est pas bon »

En essayant d'analyser ce discours, très récurrent, 3 éléments entrent dans l'idée qu'un repas est bon ou mauvais :

- La qualité des denrées utilisées
- La façon dont elles sont préparées et servies aux enfants (est ce que le repas « donne envie »)
- Le contexte dans lesquelles les enfants mangent (seul repas de la journée ou non, habitudes familiales, discours tenu par les adultes autour d'eux etc..)

Sur ce sujet complexe, le baromètre de l'ANDEV s'est focalisé sur le 1er point, en analysant où en sont les communes sur l'utilisation de denrées issues de l'agriculture biologique. Depuis la loi Egalim, elles doivent respecter un taux minimum de 20%. Le baromètre nous apprend que 86% des communes respectent

cette obligation et que la part du bio devient majoritaire dans l'assiette de près d'1/4 des enfants (22% ont plus de 50% de bio à la cantine).

Reste les 13% qui ne respectent pas l'obligation. Les discussions au sein de l'ANDEV montrent que se croisent dans ces cas des questions de budget, de difficultés d'approvisionnement (selon les denrées produites dans la région et la concurrence entre communes sur les commandes) et de choix politiques.

« la cantine ça coûte trop cher »

LES FAITS : les parents ne payent jamais le réel coût de la cantine scolaire. Les études nationales sont limitées sur le sujet mais l'ordre d'idée est que les parents payent entre 0€ et 6€ alors que le coût réel est entre 8 et 15€ pour les communes (varie en fonction du coût des denrées et du nombre d'animateurs et ATSEM).

Sources : étude ADEME 2023, Enquête AMF 2024, enquêtes ANDEV (non publiées).

Celles-ci font des efforts conséquents pour faciliter l'accès à cette pause méridienne (et donc à un repas équilibré) aux familles les plus défavorisées : 91% des communes

ont une politique volontariste d'accès à la cantine avec tarifs moindres pour les familles aux revenus bas ; le 1/3 quasiment (32%) va plus loin avec des 1ers tarifs à moins d'1 € et, 7% des communes vont jusqu'à proposer une gratuité pour les publics les plus précaires.

4^{ème} idée reçue

« Les enfants et les jeunes n'ont pas leur mot à dire dans la gestion des politiques locales »

LES FAITS : 81% des communes ont mis en place un dispositif de concertation auprès des enfants ou des jeunes. 65% organisent un conseil municipal des enfants et des jeunes. 16% mettent en place en plus d'autres dispositifs, dont 12% des budgets participatifs dédiés à la jeunesse (des jeunes peuvent déposer et mettre au vote des projets).

Ce débat rejoint, plus largement, le débat sur l'engagement des enfants et des jeunes. C'est un sujet à la fois majeur pour l'avenir de la démocratie : apprendre aux enfants dès le plus jeune âge à participer.

C'est aussi un sujet sur lequel les a priori rejoignent peu la réalité. Un seul chiffre pour l'illustrer : pour la 1^{ère} fois en 2024, les jeunes sont, en proportion, plus nombreux à s'engager dans le monde associatif, que les retraités (44% des 15-34 ans contre 32% des 65 ans et plus, source : La France bénévole en 2024, étude IFOP et Recherche et solidarités).



5^{ème} idée reçue

« les enfants sont très exposés aux écrans à la maison »

LES FAITS : ils le sont aussi à l'école... le baromètre de l'ANDEV nous montre (là aussi le chiffre n'existait pas jusqu'à présent) qu'aujourd'hui, dans la grande majorité des communes (77%), quasiment toutes les classes élémentaires (CP-CM2) sont équipées de matériel numérique.

La formulation est provocatrice : la présence d'outils numériques au service des enseignant-es n'est pas le même sujet que l'exposition massive des jeunes enfants aux écrans (2h par jour avant 6 ans, source : Convention citoyenne sur les rythmes de l'enfants). En revanche, dans les classes maternelles, la présence d'équipements numériques

reste minoritaire : dans seulement 30% des communes la quasi-totalité des classes est équipée ; dans 20% des communes, aucune classe n'est équipée.

↳ Ces chiffres traduisent les injonctions contradictoires qui traversent aujourd'hui les discussions de terrain entre les communes et l'Education nationale : les communes ont compris les demandes des enseignant-es de disposer de ces outils numériques, intéressant pour certains apprentissages ; mais les élu-es et fonctionnaires territoriaux lisent aussi les études nationales, notamment celle du comité d'expert réuni par le Président de la République en 2024, dont une des affirmations était que « les écrans n'ont pas leur place dans les salles de classe en maternelle » (« Enfants et écrans. A la recherche du temps perdu. » Avril 2024)





« le périscolaire c'est de la garderie »

LES FAITS : le contenu des projets éducatifs locaux que portent les communes intègrent aujourd'hui des enjeux de fond qui dépassent largement le simple moyen de garde : les quatre thématiques présentes dans plus de 80% des documents sont (dans l'ordre) le handicap, la citoyenneté, le développement durable et la culture ; parmi les autres thématiques régulièrement présentes, nous trouvons aussi bien l'égalité de genre, que le numérique, la santé mentale ou la laïcité.



Des fonctionnaires territoriaux dans l'incertitude sur l'avenir des politiques éducatives

57%

des responsables de services éducatifs des communes indiquent avoir une confiance mitigée dans l'avenir des actions éducatives



35% sont optimistes



9% sont pessimistes

↳ L'évolution de cet indicateur sera particulièrement intéressante à suivre lors des prochaines éditions du Baromètre de l'ANDEV. Il traduit cependant un contexte général dans les collectivités territoriales d'incertitude sur les perspectives budgétaires des prochaines années. Dans le champ éducatif, il peut aussi venir d'une frustration des communes sur les orientations changeantes au niveau national sur l'éducation : les débats au sein de notre association pointent souvent une difficulté à travailler sur des partenariats de long terme (l'éducation est une politique de long terme) en navigant dans ces changements de cap réguliers.

Thématiques clés de l'éducation

identifiées par les cadres
des services d'éducation
et classés dans notre baromètre

1

**L'inclusion,
le handicap**

2

**La rénovation
énergétique et
les cours
végétalisés**

3

**La santé mentale
et le bien être**

4

**La continuité
éducative**

5

**La citoyenneté,
la mixité sociale
et la lutte contre
le harcèlement**

**Trois points nous paraissent à
souligner au regard de ce classement :**

↳ La continuité éducative et la citoyenneté sont souvent le socle des politiques éducatives locales donc il est logique qu'elles reviennent dans ce classement.

↳ L'inclusion et le handicap sont devenus le principal sujet de préoccupation des communes au niveau éducatif et les cadres de l'éducation identifient que ce sera encore le cas dans les prochaines années. La coïncidence avec l'anniversaire des 20 ans de la loi Handicap souligne qu'elle est, de fait, rentrée en plein exercice dans les écoles et centres de loisirs.

↳ La rénovation énergétique et la santé mentale sont deux thématiques émergentes qui, nous le voyons ici, ont pris une importance majeure.

– La rénovation énergétique est aujourd'hui un enjeu écologique évident, mais aussi, pour les cadres de la fonction publique que nous sommes, un enjeu budgétaire et de planification central.

– La santé mentale des enfants, sujet traité exclusivement en France pendant des années sous l'angle de l'hyperactivité de certains enfants, fait aujourd'hui l'objet d'études sérieuses qui interpellent sur la prévalence de troubles comme la dépression chez les enfants. Cette actualité d'études sur le sujet explique la préoccupation des cadres de l'éducation sur ce sujet.

L'ANDEV, qui sommes nous ?

L'Association nationale des directeurs·trices et cadres de l'éducation des villes et collectivités territoriales (ANDEV) est un réseau de professionnel·les de l'éducation rassemblant des fonctionnaires territoriaux occupant des responsabilités dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. Rassemblant plus de 670 adhérent·es de toute la France, elle leur permet de partager leur expertise sur les politiques éducatives locales professionnel·les de l'éducation.

ANDEV #tou.tesressources



ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Contact

Marion Aubert,
chargée de missions ANDEV
06 51 36 90 32
contact@andev.fr



andev



andev.fr



@andevnumerique

